

COMMUNICATION DE M. HEGER.

LE LIVRE DE M<sup>me</sup> TARNOWSKY : LES FEMMES HOMICIDES.

M<sup>me</sup> Pauline Tarnowsky a publié en 1902, en langue russe, une étude très complète sur les femmes homicides observées par elle dans les prisons; c'est la traduction de ce livre qui vient d'être éditée à Paris.

La base expérimentale sur laquelle l'auteur appuie ses conclusions paraît suffisamment large : M<sup>me</sup> Tarnowsky a observé méthodiquement 160 femmes homicides qu'elle a soumises à l'examen le plus approfondi ; les portraits de ces délinquantes, les résultats de l'enquête anthropologique complète dont elles ont été l'objet, forment ce que l'on pourrait appeler le gros-œuvre, pendant que des chapitres entiers sont consacrés à la discussion des résultats obtenus et au développement des conclusions.

M<sup>me</sup> Tarnowsky a fait une seconde enquête, parallèle, sur 150 femmes bien portantes, non délinquantes, originaires des mêmes provinces que les femmes criminelles qu'elle avait étudiées ; ainsi ce que l'on pourrait appeler les expériences-témoins, les observations de contrôle, ont toute l'importance voulue.

Certaines constatations offrent un très grand intérêt : ainsi dans les ascendants des femmes homicides l'alcoolisme est noté 71 fois sur 100, tandis que dans l'ascendance des femmes non criminelles, originaires des mêmes milieux, l'alcoolisme ne se rencontre que 16 fois sur 100.

Les tares héréditaires sont accablantes chez un grand nombre de femmes homicides, aussi bien que les signes de dégénérescence physique : par exemple, les dystrophies de la tête se remarquent 66 fois sur 100 chez les femmes criminelles, tandis que chez les

témoins ces dystrophies ne se constatent que 10 fois sur 100 dans le groupe des illettrées et 2 fois sur 100 parmi celles qui sont instruites. Les dystrophies du visage donnent les mêmes proportions, 75 % chez les femmes homicides, 11 % chez les villageoises illettrées, 2 % chez les femmes instruites.

Ainsi, au point de vue anatomique, les comparaisons sont concluantes ; il paraît même superflu de poursuivre la discussion sur des faits qui prouvent l'existence de déviations de cet ordre chez la grande majorité des délinquantes ; à ce point de vue les observations de M<sup>me</sup> Tarnowsky n'apportent, il est vrai, aucun élément révélateur, mais une confirmation énergique et très exactement documentée de ce qui a été constaté dans les autres pays.

L'examen fonctionnel complète en les étendant les données anatomiques.

La mesure du champ visuel, faite comparativement dans les deux groupes, accuse une diminution chez les femmes criminelles ; il y a aussi chez elles diminution de l'acuité olfactive et auditive, il y a une plus grande fréquence dans les anomalies du réflexe patellaire.

M<sup>me</sup> Tarnowsky conclut de la comparaison qu'elle a faite en disant, page 518 :

« Violentes ou impulsives ou bien notoirement obtuses, n'ayant pas la notion du mal, faisant preuve d'une fonction génésique anormale ou pervertie, ou enfin manifestement affectées de troubles nerveux et psychiques, les femmes criminelles présentent en réalité une variété à part du type donné d'une certaine race, plutôt un produit dystrophique, le fruit défectueux d'une énergie vitale affaiblie et morbide de leur ligne ascendante. »

Il me sera permis de rappeler que c'est à une conclusion tout à fait identique que nous étions arrivés, Dallemagne et moi, dans notre étude sur les caractères craniologiques des assassins exécutés en Belgique.

« Les criminels, disions-nous (\*), ne constituent nullement une variété de l'espèce ; ce qui ressort clairement de notre étude, c'est l'inégalité congénitale inscrite en caractères lisibles jusque dans le crâne de tous les hommes ; c'est la fréquence des anomalies de développement et des prédispositions héréditaires chez les assassins. »

---

(\*) *Annales de l'Université de Bruxelles*, t. II, 1881, p. 193.

Nous demandions alors, c'était en 1881, qu'un triage fût fait parmi les criminels, qu'un traitement rationnel fût appliqué à ceux d'entre eux qui seraient reconnus susceptibles d'amélioration, qu'une réforme profonde intervînt dans le régime des prisons.

C'est dire que nous adhérons complètement aux conclusions de M<sup>me</sup> Tarnowsky lorsqu'elle les formule en disant : « Avec le temps, lorsque les idées humanitaires envers le criminel se seront répandues — idées pour lesquelles l'anthropologie criminelle ne cesse de combattre, — lorsque les prisons et les cachots actuels seront remplacés par des colonies pénitentiaires et des maisons de santé où l'étude et l'observation des criminels et des dégénérés de tout genre seront poursuivies, la différenciation des délinquants en groupes variés deviendra facile et les types du criminel-né, de la prostituée par vocation et d'autres encore nous apparaîtront peut-être sous un tout autre jour. »

Il est assez remarquable qu'un livre énonçant de telles idées, saines et généreuses, ait été écrit dans les circonstances actuelles, au milieu de la crise sociale où se trouve la Russie; ce qui rend la coïncidence encore plus piquante, c'est l'épigraphe du livre, et aussi sa dédicace.

L'épigraphe est un texte tiré du rescrit de l'impératrice Catherine II, daté du 20 janvier 1774 :

« Il ne s'agit point de semer l'épouvante, les persécutions et la destruction parmi les malfaiteurs, mais de les ramener dans le droit chemin en dissipant les ténèbres qui obscurcissent leur âme. »

La dédicace est adressée à César Lombroso.

Et c'est justice, car « malgré les divergences d'opinions sur Lombroso, on ne saurait méconnaître l'immense service qu'il a rendu à l'humanité et à la science en créant une nouvelle branche de la biologie, l'anthropologie criminelle. »

Le livre de M<sup>me</sup> Tarnowsky est une œuvre sérieuse, d'une haute valeur scientifique et morale; nous espérons que ceux de nos compatriotes qui le liront y puiseront de nouveaux et irrésistibles arguments en faveur de la création des asiles pour aliénés criminels, réclamés depuis si longtemps dans notre pays.